



Bazancourt, le 30 novembre 2013

MAIRIE DE
à l'attention de M. LE MAIRE

Objet : Halte ferroviaire du Châtelet sur Retourne

«Civilité» «Fonction»

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Créée en mai 2000, l'APOGERR, **Association Pour l'Ouverture des Gares entre Reims et Rethel**, a pour but d'obtenir la desserte des gares intermédiaires situées sur la ligne ferroviaire entre Reims et Rethel.

Après le succès de la réouverture de la Gare de Bazancourt le 1^{er} septembre 2008, devenue 4 ans plus tard la première halte ferroviaire de Champagne Ardenne avec plus de 150 000 voyageurs transportés par an, notre association poursuit activement son action pour la réouverture de la gare du Châtelet sur Retourne.

Alors que tous les espoirs semblaient permis, force est de constater l'absence d'engagement du Conseil Régional - instance de décision en matière de transport TER - sur ce dossier. En effet, depuis la restitution en Novembre 2012 de l'étude (*) menée par le cabinet ITER portant sur « l'étude de desserte en transport du secteur sud de Rethel », le dossier est plus que jamais au point mort.

En mettant en évidence le seul argument économique (un coût estimé prohibitif de travaux de plus de 3,5 millions d'euros et ce sans aucune étude de faisabilité) le Conseil Régional justifie sa position, renonçant de manière quasi définitive au projet. Or, selon nous, rien ne vient justifier une telle inflation dans le montant des travaux à réaliser (pour mémoire le coût réel de Bazancourt s'est élevé au final à 2,1 millions d'euros). A ce rythme, s'il s'avérait juste, nul doute qu'aucune gare ne pourrait rouvrir sur le territoire...

Il convient donc, sur la base d'une étude réelle et sérieuse, de chiffrer ce projet et de l'envisager non comme une dépense, mais comme un investissement pour l'avenir et, comme tel, d'étudier, avec tous les acteurs (**), son financement sur la durée. Le contexte économique est certes difficile, il est sans doute amené à perdurer, ce n'est pas pour autant qu'il faille renoncer à un tel projet d'équipement pour le Châtelet sur Retourne et le Sud Rethémois.

Aussi, seule la mobilisation des acteurs locaux pourra, de notre point de vue, faire enfin aboutir ce projet.

C'est pourquoi l'APOGERR demande aujourd'hui, à tous les élus locaux, représentant les soixante quatre communes des quatre communautés de communes, prochainement réunies en une seule et même communauté de communes, d'apporter leur soutien à la commune du Châtelet sur Retourne dans ce dossier par l'adoption en Conseil Municipal de la motion dont vous trouverez le texte ci-joint.

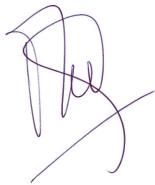
De cette manière, l'APOGERR espère pouvoir compter sur votre engagement témoignant concrètement de votre soutien et de votre solidarité envers la commune du Châtelet sur Retourne pour qu'un jour enfin les TER s'y arrêtent comme ils le font à Bazancourt avec la réussite que personne n'avait osé imaginer.

En vous remerciant de la suite favorable que vous voudrez bien porter à notre démarche, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître la décision de votre Conseil Municipal par simple courrier envoyé à l'APOGERR avec copie adressée à M. le Maire du Châtelet sur Retourne.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile et avec nos remerciements renouvelés,

Nous vous prions d'agréer, «Civilité» «Fonction», Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de l'APOGERR
W.MARTIN



() « Etude de desserte en transport du secteur sud de Rethel » - Cabinet Iter (Coût : 20 000 euros) - Financement Conseil Régional / Conseil Général des Ardennes / C.C. du Junivillois / Commune du Châtelet sur Retourne*

*(**) Si la décision effective de réouverture d'une halte ferroviaire est de la compétence de la collectivité régionale, les financeurs concernés par ce dossier sont multiples : Etat, Région, Département, Communautés de Communes, Commune du Châtelet sur Retourne, RFF, SNCF.*

Copie : M. le Maire du Châtelet sur Retourne - Mmes et Mrs les Président(e)s des Communautés de Communes du Junivillois, du Rethémois, de l'Asfeldois et des Plaines du Porcien - M. le Maire de Bazancourt - M. le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe – Mme B. Poletti, Députée des Ardennes – M. M.Laménie, Sénateur des Ardennes – M. Y. Detraigne, Sénateur de la Marne.

HALTE FERROVIAIRE du CHATELET sur RETOURNE MOTION DE SOUTIEN

Depuis plus de 12 ans, l'A.P.O.G.E.R.R. œuvre pour la réouverture de haltes ferroviaires sur la ligne Reims – Rethel – Charleville Mézières. Après le succès de la réouverture du point d'arrêt de Bazancourt le 1^{er} septembre 2008, devenu depuis la 1^{ère} halte ferroviaire de Champagne – Ardenne avec plus de 150 000 voyageurs annuels, l'A.P.O.G.E.R.R. poursuit son action pour l'ouverture d'une halte ferroviaire au Chatelet sur Retourne.

L'enquête menée par l'A.P.O.G.E.R.R. en 2010 auprès des habitants de 20 communes du secteur du Chatelet sur Retourne a mis en évidence les attentes des populations locales pour la desserte TER du Chatelet sur Retourne. Une pétition de soutien recueillant plus de 800 signatures a été remise à Monsieur le Maire du Chatelet sur Retourne en octobre 2012.

Une étude initiée par le Conseil Régional de Champagne – Ardenne courant 2012, portant sur « l'Etude de desserte en transports du secteur sud de Rethel » et financée par les collectivités locales (cout = 20 k€) reste aujourd'hui sans suite. Aussi l'A.P.O.G.E.R.R. demande qu'une étude de faisabilité soit lancée sans délai par la Région Champagne – Ardenne, autorité organisatrice en matière de transport express régional.

Le Conseil Municipal de la commune de réuni en séance plénière à la date du

- considérant le bien fondé de l'action de l'A.P.O.G.E.R.R. depuis plus de 12 ans
- considérant le bien fondé de la demande formulée par l'A.P.O.G.E.R.R. quant à la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'ouverture d'une halte ferroviaire au Chatelet sur Retourne
- considérant que l'ouverture d'une halte ferroviaire au Chatelet sur Retourne constitue un élément structurant de l'aménagement du territoire du Sud – Rethémois
- considérant que la desserte ferroviaire du Chatelet sur Retourne engendrera un impact significativement positif sur le plan économique et environnemental

Apporte solidairement et sans réserve son soutien au projet et demande à Monsieur le Président du Conseil Régional de Champagne – Ardenne de se saisir du dossier afin de prendre les dispositions pour que soit lancée l'étude de faisabilité concernant cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la présente motion